



Vente bon rosedéal sur vente privée

Par **sol juliette**, le **03/05/2018** à **09:02**

Bonjour , je suis cliente régulière du site Vente privée.

J'ai acheté une offre Rosedéal pour le site de sous vêtements Dim que j'ai payé 30 euros pour 60 euros d'achat.

En gros j'ai acheté un bon de 30 euros sur vente privée pour bénéficier de 50 % sur DIM.

J'ai acheté pour 107 de textile donc 52 avec la réduction.

J'ai renvoyé un article car il était beaucoup trop grand. La procédure a bien fonctionné j ai pu imprimer mon étiquette de retour. Quand j'ai voulu savoir où en était le remboursement 3 semaines après on m'a répondu que comme j'avais bénéficié d un bon rosedéal , ce n'était ni échangeable , ni remboursable. Donc j'ai renvoyé un article et en plus j'ai perdu sa valeur. (Si je l'avais su je l'aurais gardé bien évidemment pour le vendre d'occasion au moins) en effet j'ai appelé vente privée qui m'a dit qu'en tout petit dans les conditions de vente du bon rosedéal il est indiqué qu'aucun échange , ni remboursement est possible mais on ne sait même pas s'il parle du remboursement du bon vendu par eux même ou de celui des articles qui ne vont pas par DIM. Cette disposition est-elle légale pour un site de vente à distance ? je pensais que dans tous les cas pour la vente sur internet on bénéficiait toujours d'un droit de rétractation n'est ce pas ?

Merci pour votre aide.

Cordialement,
Juliette Sol